

214C0280

FR0010307322-OP004-RA01

20 février 2014

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions

HOMAIR VACANCES

(Alternext)

Le 18 février 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société HOMAIR VACANCES visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix unitaire de 5,75 €, portant sur 863 609 actions HOMAIR VACANCES soit 6,59% du capital de la société¹ (cf. D&I 214C0266 du 18 février 2014).

La note d'information relative à cette opération (visa n°14-042 du 18 février 2014) a été diffusée et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

L'offre publique sera ouverte **du 21 février au 12 mars 2014 inclus**².

Nyse Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ Sur la base d'un capital composé de 13 108 981 actions représentant 17 195 253 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.